

SYNTHESE

Rapport annuel 2019

sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés





CCKB Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuneezh Kuzunioù

Déchèterie

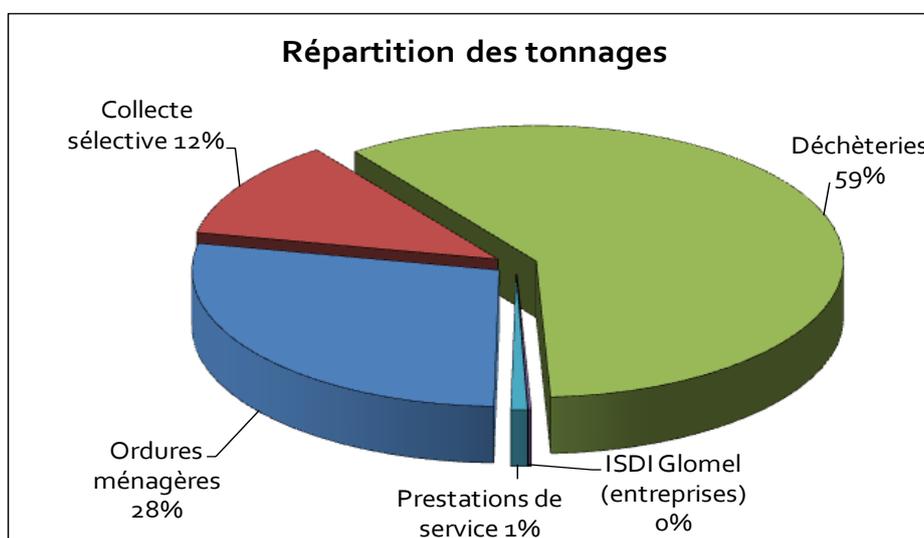
VERRE	CAPISSANTS	BOIS	BOIS	BOIS
BOIS	BOIS	BOIS	BOIS	BOIS

HORAIRES D'OUVERTURE
Du mardi au samedi

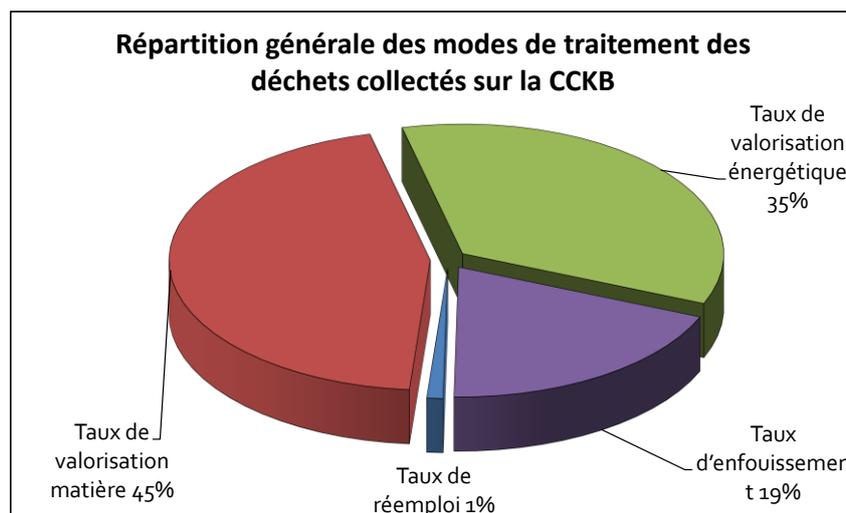
LES INDICATEURS TECHNIQUES

1- Tonnages collectés en 2019

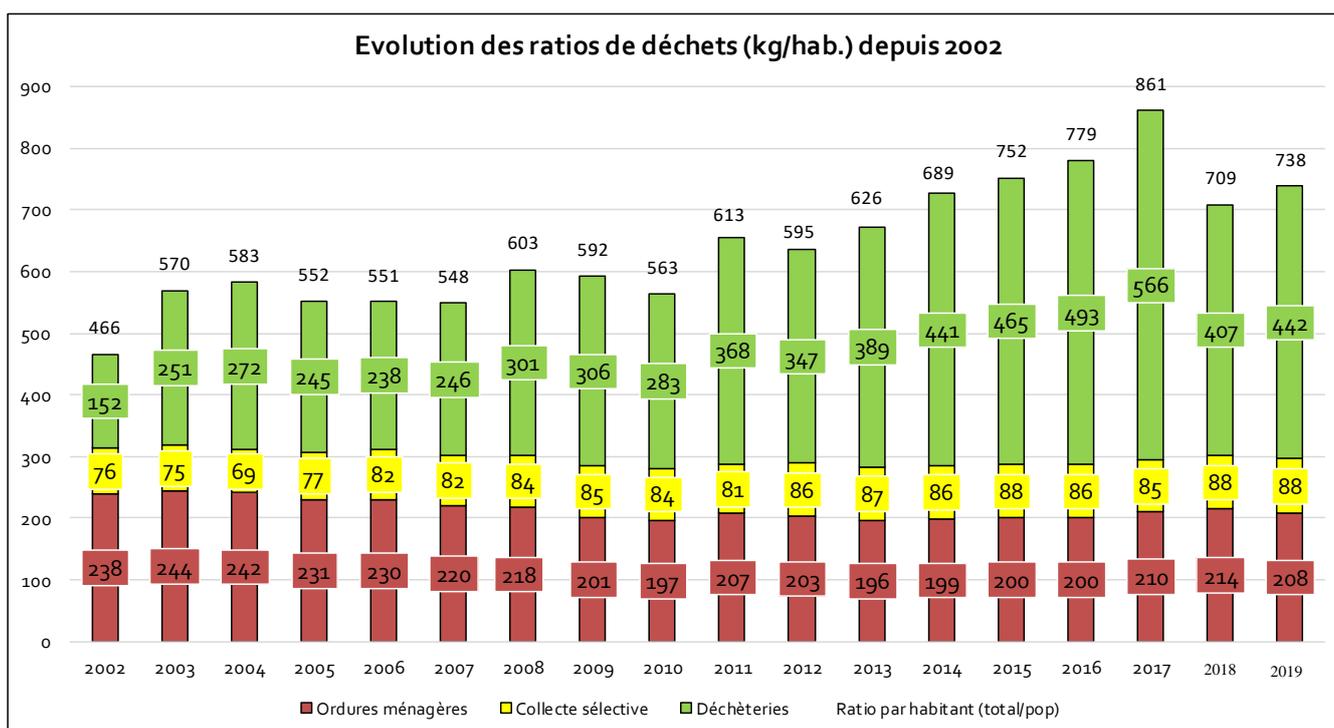
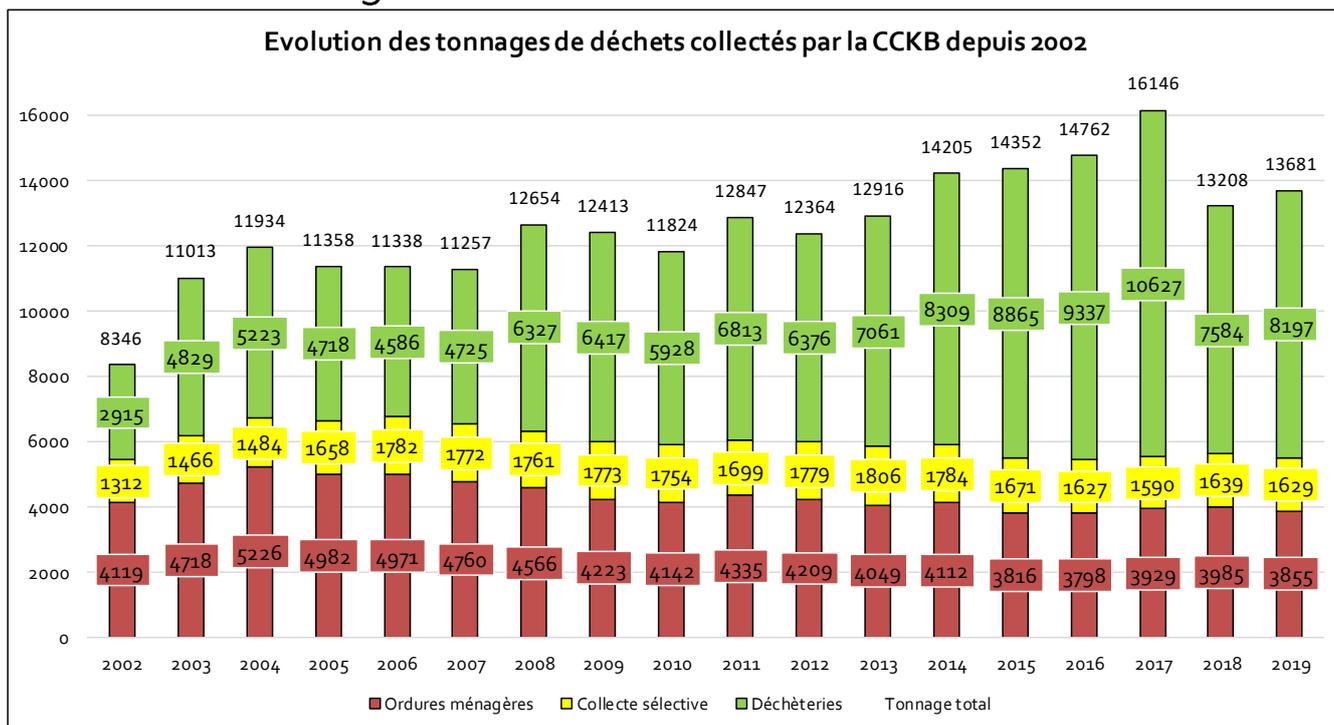
Déchets	Tonnages	Ratio*	Répartition des tonnages
Ordures ménagères	3855	208	28%
Collecte sélective	1629	88,0	12%
Déchèteries	8 197	442	59%
ISDI Glomel (<i>entreprises</i>)	22	1,0	0%
Prestations de service	120	6,5	1%
Total	13823	746	100%



Traitement	Indices 2019	Indices 2018
Taux de réemploi	1 %	0 %
Taux d'enfouissement	19 %	19 %
Taux de valorisation matière	45 %	44 %
Taux valorisation énergétique	35 %	36 %
Total	100%	100%



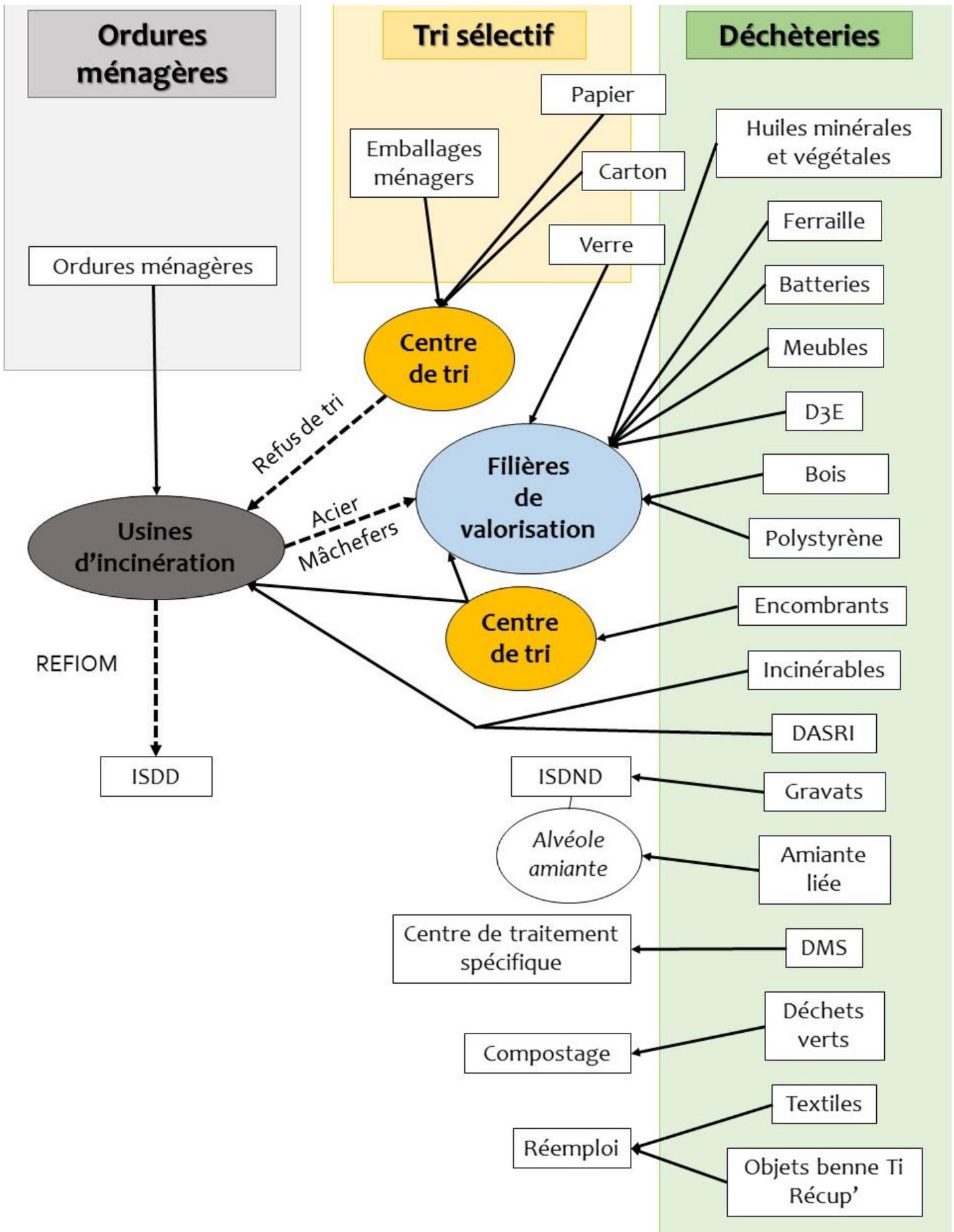
2- Données générales du service



Tendances 2019 par rapport à 2018 :

- Diminution du tonnage et du ratio d'ordures ménagères résiduelles
- Diminution du tonnage et du ratio de collecte sélective
- Augmentation du tonnage et du ratio de déchets collectés en déchèterie
- Augmentation du tonnage et du ratio de déchets ménagers

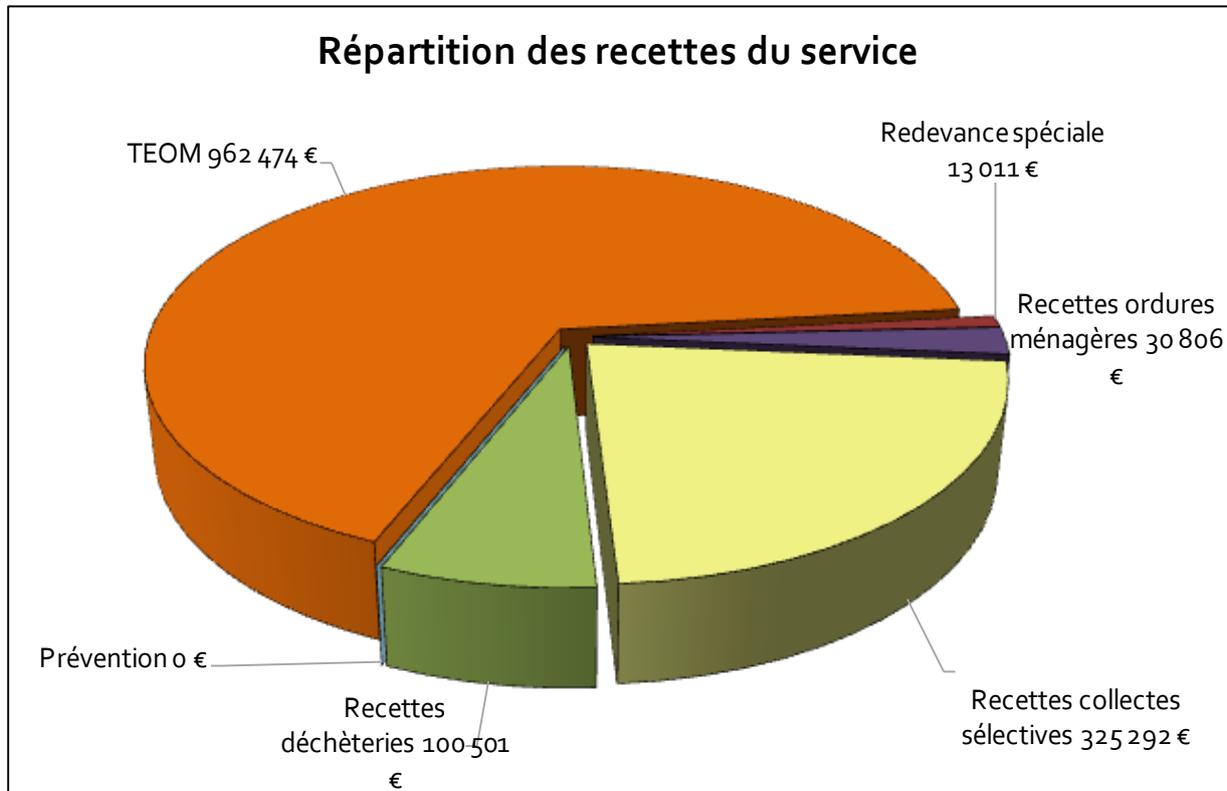
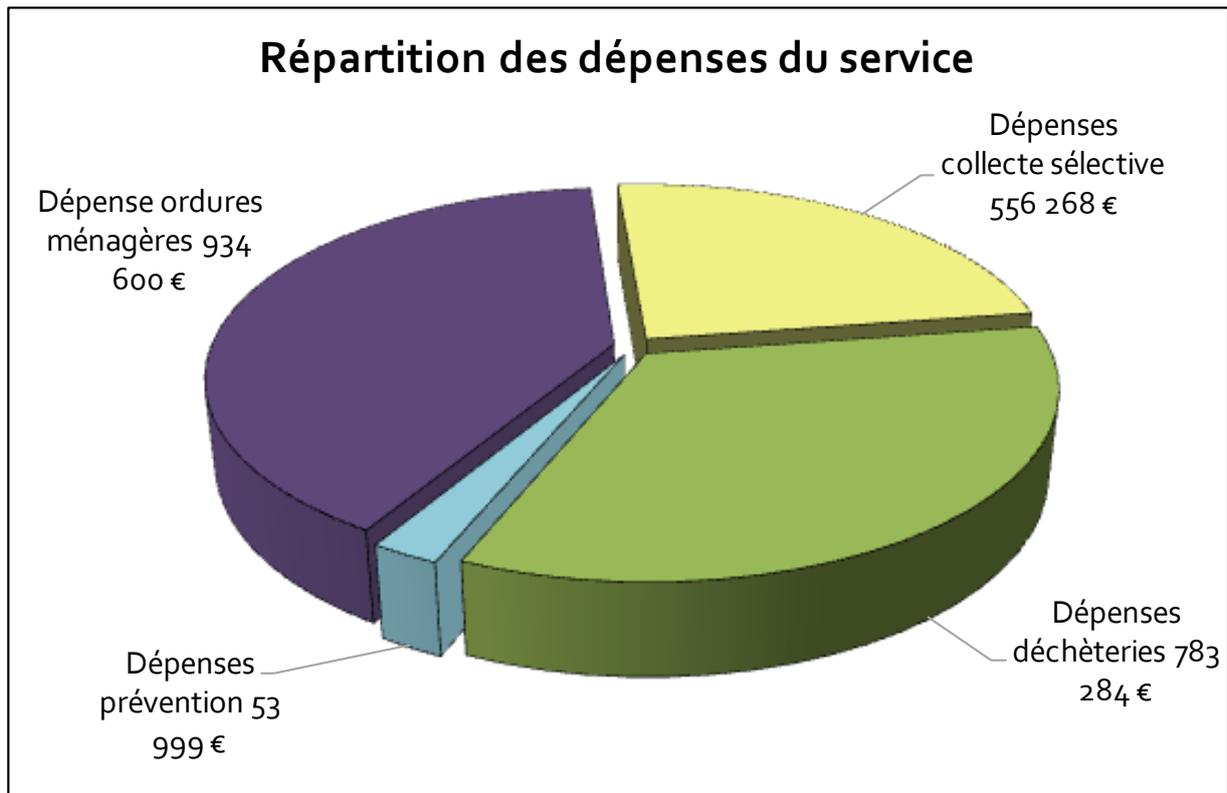
3- Synoptique des filières





LES INDICATEURS FINANCIERS

1- Les principaux indicateurs financiers



2- Ratio par tonne et par habitant

Afin de pouvoir calculer des coûts à la tonne, les coûts de prévention ont été intégrés dans les trois flux ci-dessous suivant les prorata préconisés par l'ADEME.

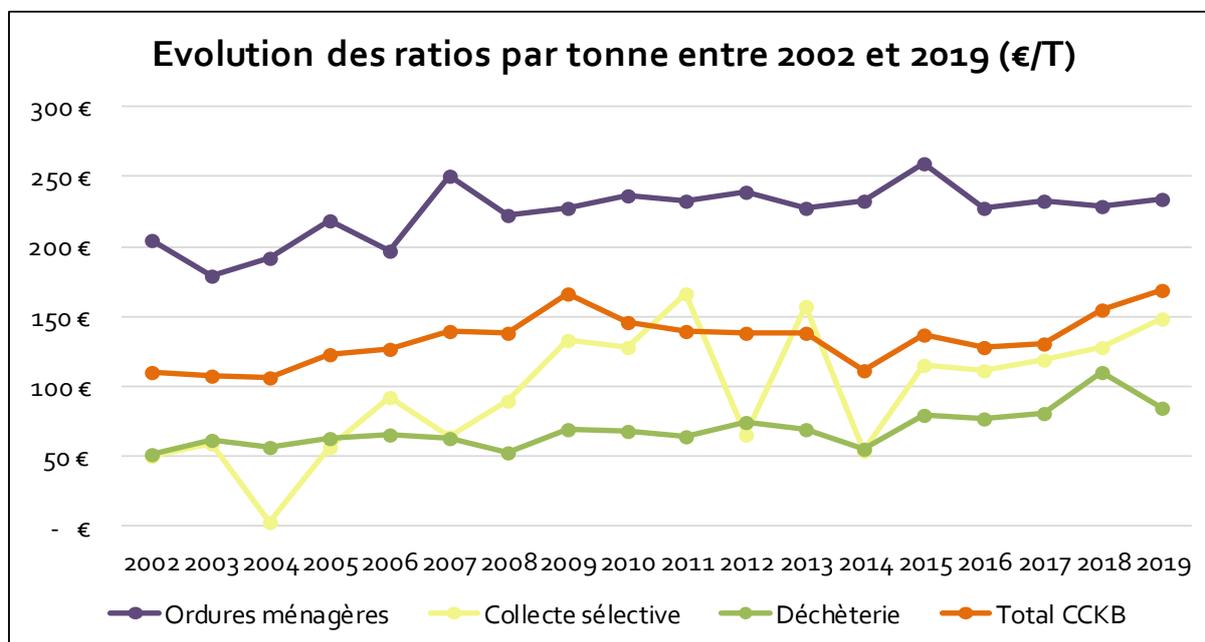
	Ratio (€/tonne)	Ratio (€/hab.)
Ordures ménagères	234 €	50 €
Collecte sélective	148 €	13 €
Déchèteries	85 €	38 €
Territoire CCKB	169 €	101 €
TEOM	-	52 €
Autres recettes	-	1 €

Le coût moyen à la tonne sur la CCKB en 2019 est de 169 €, ce qui représente une hausse de 9 % par rapport à 2018. Cette évolution provient essentiellement de l'augmentation des coûts des prestations de service en déchèterie.

Le coût moyen à l'habitant augmente également puisqu'il passe de 96 € en 2018 à 101 € en 2019, soit une hausse de 5 %.



Le coût d'élimination des ordures ménagères par habitant est presque 2 fois plus élevé que celui de la collecte sélective. L'adaptation des modes de traitement aux différentes sortes de déchets permet donc de réaliser des économies importantes. A l'inverse de certaines idées reçues, la collecte sélective et l'utilisation des déchèteries permettent de diminuer les coûts de collecte et de traitement.



Conclusion

Les résultats de la gestion de l'enlèvement et du traitement des déchets ménagers durant cette année 2019 s'inscrivent, globalement, dans la continuité des années précédentes avec cependant des singularités selon les indicateurs techniques :

- Avec 208 kg/habitant, le ratio des ordures ménagères est en baisse de plus de 3% (130 tonnes) par rapport à 2018 mais reste le 2ème plus mauvais depuis 11 ans,
- Le tonnage issu de la collecte sélective est quasi similaire à celui de 2018 (-0,6%) mais le ratio (sacs jaunes et verres) est le plus élevé depuis 2002, tenant compte de la baisse de la population,
- Augmentation de plus de 8% des tonnages des deux déchèteries (8 196) à mettre en lien avec une fréquentation qui progresse que de 1,15%,
- Au total, 13 681 tonnes de déchets collectés en 2019 (+3,58%).

La qualité des déchets collectés durant cette année écoulée s'est fortement dégradée. Chaque jour, grâce au tri des emballages ménagers, les administrés doivent participer à la protection de l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique tout en donnant à leurs déchets la possibilité d'avoir une seconde vie. Ce recyclage ne peut avoir lieu sans gestes d'écocitoyennetés. Plus le taux de refus de tri est important et plus les recettes de revalorisation chutent engendrant de facto un coût pour la population. Avec un taux de refus de 19,2% (contre 11% pour les années précédentes), les consignes de tri devront faire l'objet d'une attention toute particulière. Ce constat est d'autant plus inquiétant que de nombreuses actions de communication ont été développées par les services de la CCKB.

La fréquentation des deux déchèteries est au summum depuis 2007 (106 385 visiteurs, soit +1,15% par rapport à 2018) ; près de 5 visiteurs sur 7 fréquentent la déchèterie de Rostrenen. Le tonnage collecté subit une recrudescence exponentielle de 8% avec un ratio encore plus élevé du fait de la baisse de la population mais reste encore bien en deçà des années 2014/2017. Le taux moyen de valorisation de matière (compostage et recyclage) et énergétique est de 67% sur les deux déchèteries.

Les dépenses totales du service déchets s'élèvent à 2 328 151 € (+1,6%). Cette recrudescence provient principalement d'une augmentation du coût des prestations de service notamment lorsqu'il y a eu renégociation de contrats. Les recettes totales s'élèvent à 1 432 085 € (-0,8%) et résultent principalement de la TEOM (67%). Les aides des éco-organismes sont à la baisse (-3%) tandis que les produits des ventes de matériaux sont stables. Le déficit de fonctionnement du service est de 896 067 € (soit + 47 631 € par rapport à 2018) et constitue une hausse de plus de 5%, le coût moyen à la tonne est passé à 169 € (+9%) et le ratio par habitant atteint son apogée depuis 2002 (101 € en 2019, soit une augmentation de 5%).

Après une période de progrès significatifs depuis la prise en charge de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, la sensibilisation de la population à une meilleure gestion de ses déchets est primordiale. La détérioration de la qualité du tri est préoccupante et induit fortement sur le déficit du service (le coût d'élimination des ordures ménagères est 1,5 fois plus élevé que celui de la collecte sélective) et ce alors que le taux de TEOM est volontairement maintenu depuis 2009 à 7%, niveau bien inférieur aux EPCI voisins. Parallèlement, la dégradation des aides des Eco-organismes interpelle. Ces effets ciseaux induisent une baisse du taux de couverture des dépenses par les recettes (61 % contre 63%) pris en charge par le budget général.

Assurément, le défi du mandat à venir sera de maîtriser les coûts de fonctionnement de ce service public en lien avec l'évolution des prestations conférées tout en préservant sa capacité à investir pour le renouvellement du matériel et des équipements.

Rapport annuel 2019

sur le prix et la qualité du service public
de prévention et de gestion des
déchets ménagers et assimilés

Communauté de Communes du Kreiz Breizh
6, rue Joseph Penne
Cité administrative
22 110 Rostrenen
Tél. : 02 96 29 18 18 / Fax : 02 96 29 33 13
www.kreiz-breizh.fr